



2020-07-13

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 juillet 2020 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. MARTIN MEILLEUR
M. SÉBASTIEN DAUDLIN

M. GUY GAUTHIER
M. STEVE LEGGETT

M. SÉBASTIEN DESORMEAUX
M^{ME} JOSÉE DUPUIS

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, M. GILBERT DARDEL

La Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe, M^{ME} ANNIE DECELLES est aussi présente.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2020
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
 - Correction de la résolution 2020-05-61
 - Entériner le don à PS:PRODUCTION D'ICI pour la Fête Nationale 2020 à Montebello
 - Taxation de roulotte pour le matricule 9885-22-3801
 - Formation de gardiens avertis
 - Fermeture du bureau municipal
 - Achat d'une poubelle
 - Arpentage d'un bout de terrain
 - Transport de gravier
- **Finance :**
 - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

* * * * *

2020-07-81 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-82 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que la Directrice générale adjointe/ Secrétaire-trésorière adjointe a remis copie du procès-verbal de la séance du 8 juin 2020, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence elle est dispensée d'en faire la lecture ;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Le procès-verbal de la séance du 8 juin 2020 soit approuvé, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité



PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

2020-07-83 CORRECTION DE LA RÉOLUTION 2020-05-61

CONSIDÉRANT la résolution 2020-05-61 concernant la mise à jour du logiciel de fosses septiques;

CONSIDÉRANT que l'achat de la banque d'heures de quatorze heures a été utilisée pour la mise à jour du logiciel de fosses septiques;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Madame Annie Decelles, Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à acheter une banque d'heures de vingt-six heures pour la somme de 1 960.00 \$, taxes en sus au lieu de quatorze heures au montant de 1 120.00 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-84 ENTÉRINER LE DON À PS:PRODUCTION D'ICI POUR LA FÊTE NATIONALE 2020 À MONTEBELLO

CONSIDÉRANT la demande de PS:PRODUCTION D'ICI pour une contribution financière pour la Fête Nationale à Montebello

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil entérine le don de 50.00 \$ pour une contribution financière pour la Fête Nationale à Montebello.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-85 TAXATION DE ROULOTTE POUR LE MATRICULE 9885-22-3801

CONSIDÉRANT que le matricule 9885-22-3801 a ajouté une roulotte sur son terrain;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une roulotte lui est permis;

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE Le matricule 9885-22-3801 soit facturé pour une roulotte supplémentaire;

QUE La directrice générale adjointe est autorisée à envoyer une facture pour ladite roulotte.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-86 FORMATION DE GARDIENS AVERTIS

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Chénévillle offre une formation de gardiens avertis pour les enfants entre 11 et 15 ans de la région;

CONSIDÉRANT que le coût de cette formation est de 50.00 \$ taxes incluses par enfants;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Daudlin

QUE La Municipalité de Namur accepte de défrayer les coûts pour les enfants de Namur qui ont participé à la formation.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-87 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que la directrice générale adjointe prend des vacances estivales;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le bureau municipal soit fermé du 15 au 30 août inclusivement.

Adopté à l'unanimité



2020-07-88 ACHAT D'UN CONTENANT À DÉCHETS

CONSIDÉRANT que lors de la collecte des ordures, l'employé a mis accidentellement un contenant à déchets dans la boîte du camion à ordures;

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE Le contenant à déchets soit remplacé par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

ARPENTAGE D'UN BOUT DE TERRAIN - MATRICULE 9385-60-8487

Aucune soumission n'a été reçue. Le conseil n'a pas statué sur ce point.

2020-07-89 TRANSPORT DE GRAVIER

CONSIDÉRANT que la municipalité veut faire du rechargement sur le chemin des Vergers;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été déposées par un fournisseur pour le transport et chargement de gravier;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Les soumissions de Trudeau Excavation inc. soient retenues.

Taux horaire pour le camion-benne	80.00 \$ taxes en sus.
Taux pour chargement par voyage	20.00 \$ taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

2020-07-90 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT que la Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Desormeaux

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 3 353.49 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 141 107.30 \$ apparaissant à la liste datée du 30 juin 2020 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU MAIRE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

2020-07-91 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 20 h 37.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Dardel
Maire

Annie Decelles
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe